

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 27 FEVRIER 2018

OBJET / GAIA

**Rentrée 2018 :
organisation du
temps scolaire**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
20 février 2018

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 25

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, Mme Corinne Othateguy, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, M. Camille Jenvrin, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etchelecu, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Jean-Noël Magis à M. Pascal Bourguet, M. Peio Etchelecu à M. Patrice Dor, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Mme Eliane Noblia, adjointe, rappelle que depuis le 1er septembre 2014, toutes les Communes ont été soumises aux nouveaux rythmes scolaires avec des heures d'enseignement organisées sur neuf demi-journées.

Suite au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelle et élémentaires publiques, publié au Journal Officiel le 28 juin 2017, les communes sur proposition conjointe faite avec le conseil d'école sont autorisées, par dérogation, à adapter l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées soit quatre jours.

Par courrier en date du 15 septembre 2017, l'Inspecteur départemental d'Académie a sollicité la Commune en vue de la préparation de la rentrée 2018, pour l'organisation du temps scolaire.

Après plusieurs réunions, le Conseil d'école inter-établissements de Cambolles-Bains s'est prononcé favorablement pour le retour à la semaine des quatre jours dès la rentrée de septembre 2018.

Aussi, il convient de demander, à l'Inspection académique des services de l'Education Nationale, une dérogation permettant le retour à la semaine de quatre jours. Cette organisation sera définitivement actée à réception de la validation de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale – DSDEN des Pyrénées-Atlantiques.

Le Conseil municipal, ouï cet exposé et après en avoir largement délibéré, à la majorité :

- se prononce en faveur de la semaine scolaire à quatre jours, dès la rentrée de septembre 2018
- autorise Madame Le Maire à solliciter auprès de l'Inspecteur académique une dérogation sur la nouvelle organisation du temps scolaire.

A voté contre : Mme Nathalie Aïçaguerre

S'est abstenue : Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Pour le Maire empêché
Eliane NOBLIA



Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 28/02/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/02/2018